

# Agent d'entretien en centre aquatique - Emploi saisonnier (h/f)

Date de parution de l'offre  
Mardi 28 mars

Sous l'autorité du directeur de piscine :

- Entretien des locaux en fonction d'un planning et des consignes définies,
- Contrôle de l'état de propreté des locaux,
- Rangement du matériel utilisé,
- Entretien des surfaces vitrées,
- Tri des déchets courants dans le respect du tri sélectif,
- Utilisation des équipements mis à disposition (chariot seau-presse, balai, mono brosse, aspirateur, etc.).

Formations et expériences requises

- Connaissance des règles de tri sélectif,
- Respect des règles d'hygiène et de sécurité,
- Sens de l'organisation,
- Dynamisme et polyvalence,
- Discrétion professionnelle.

Infos pratiques

- Rémunération statutaire + régime indemnitaire
- Avantages sociaux : CNAS, Amicale du personnel,
- Carte déjeuner
- Participation de l'employeur à des mutuelles et prévoyances

Contact

[\*\*Postuler en ligne\*\*](#)

ou

**Envoyer votre candidature à :**

Monsieur le Président

Communauté d'Agglomération Val Parisis

Direction des ressources humaines

271 Chaussée Jules César

95250 Beauchamp